

Dix-huitième Convention Annuelle de la Société d'Industrie Laitière

La Convention annuelle de la Société se tiendra les mardi 5 et mercredi 6 décembre 1899, à St-Jérôme, P. Q. Les séances auront lieu à la Salle du Marché; la première commencera le mardi 5, à 9 $\frac{1}{2}$ heures du matin, (voir programme d'autre part).

INVITATION.—Le public en général, les cultivateurs, les fabricants de beurre et de fromage, sont cordialement invités. Les *cercles agricoles* sont spécialement priés d'envoyer des délégués. La Convention a lieu huit jours avant les élections des cercles afin que les délégués puissent en rendre compte aux assemblées de leurs cercles respectifs.

ANNONCES.—*Les amis de la Société, Messieurs les Membres du Clergé, et les Officiers des cercles agricoles sont instamment priés de faire annoncer cette importante réunion, à la porte de l'Eglise paroissiale, tous les Dimanches d'ici à la Convention.*

RÉDUCTION DES PRIX DE PASSAGE.—Toutes les lignes de chemin de fer ont accordé les réductions d'usage. (Voir les détails ci-après).

Au Public

L'industrie laitière étant ici une industrie nationale, tous ceux qui, dans la province de Québec, se considèrent comme amis du progrès, et désirent coopérer au bien-être de la classe agricole, cultivateurs, propriétaires de beurrieres et fromageries, fabricants de beurre et de fromage, commerçants, industriels, banquiers, hommes des professions libérales, hommes d'état, membres du clergé, tous devraient, sans exception, faire partie de la Société d'industrie laitière.

La cotisation de *membre à vie* est de dix piastres une fois payées; la cotisation ordinaire annuelle est d'une piastre.

Les souscriptions sont payables au Secrétaire de la Société.

Il est de la dernière importance de payer sa souscription au moment de la Convention ou dans les premiers mois de l'année, pour s'assurer gratis l'envoi régulier du Journal d'Agriculture.

Les membres de la Société pour l'année 1900 ont droit :

Au rapport annuel de la Société, volume de 200 pages environ ;

Au *Journal d'Agriculture* de la pro-

vince de Québec, pour un an à partir du 1er Juillet 1900.

Aux Rapports et Bulletins du Commissaire de la Laiterie pour la Puissance ;

Aux Conseils aux patrons sur les soins du lait (Bulletin n° 8 illustré) ;

A l'entrée gratuite à l'Ecole de Laiterie de St Hyacinthe ;

Aux avantages offerts pour la formation des Syndicats de Beurrieres et de Fromageries.

Par ordre,

EMILE CASTEL,

Sec. S. I. L. St-Hyacinthe.

Dix-huitième Convention de la Société
d'Industrie Laitière à St-Jérôme, Comté
de Terrebonne, les 5 et 6
Décembre 1899.

PROGRAMME

LES SÉANCES AURONT LIEU À LA SALLE
DU CONSEIL

Mardi, 5 Décembre, Matinée 9.30 a. m.

Rapport de l'Inspecteur général des Syndicats, M. E. Bourbeau ; Rapport de l'assistant-inspecteur général des Syndicats, M. J. A. Plamondon ; Discussion de ces deux rapports.

La maturation du fromage dans les chambres améliorées, P. MacFarlane ; Discussion par Gab. Henry et E. Bourbeau ; Questions par les fromagers.

Après-Midi, 1.30 p. m.

Inspection des beurrieres, M. J. D. Leclair ; Discussion.

Remarques sur le Commerce des Produits laitiers ; M. J. H. Scott ; Discussion. Questions par les fabricants de beurre.

Soirée, 7.30 p. m.

OUVERTURE SOLENNELLE DE LA CONVENTION

Les Honorables S. A. Fisher, ministre de l'agriculture, et F. M. Déchène, commissaire de l'agriculture, seront présents.

Adresse de bienvenue, S. H. le Maire de St-Jérôme.

Réponse à l'adresse, M. J. A. Vaillancourt, président.

Discours d'ouverture, M. J. A. Vaillancourt, président.

Discours, Hon. S. A. Fisher ; Hon. F. M. Déchène.

Conférence par l'Agronome de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, M. J. H. Grisdale.